

d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé (art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Grâce à ce formulaire, vous n'avez qu'une seule démarche à faire pour solliciter la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou l'Aide pour une complémentaire santé (ACS). Vous n'avez pas à choisir entre la CMU-C et l'ACS. Les droits qui peuvent vous être accordés dépendent du montant de vos ressources.

Vous y trouverez:

- La liste des pièces justificatives à produire : page 2
- Les informations à renseigner concernant :
 - ▶ la composition de votre foyer : page 3,
 - ▶ les situations particulières liées au RSA : page 4,
 - ▶ les ressources de votre foyer : pages 5 et 6,
 - ► le choix de l'organisme chargé de gérer la CMU-C : pages 7 et 8.

 (Pour le choix de l'organisme complémentaire, auprès duquel vous pourrez faire valoir votre droit à l'ACS, toutes les informations vous seront données à l'issue de l'instruction de votre dossier.)

Vous désirez des informations complémentaires,

Vous souhaitez nous rencontrer,

Vous pouvez prendre contact avec votre caisse d'Assurance Maladie :



appelez le 3646 (numéro valable pour la Métropole, prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou consultez les sites :
www.ameli.fr



www.msa.fr



www.rsi.fr

Vous pouvez également vous adresser à la mairie, aux services sociaux, à une association et consulter le site <u>www.cmu.fr</u>



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER POUR VOUS-MEME ET POUR LES MEMBRES MAJEURS DE VOTRE FOYER :

Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible.

Votre identité	Quelle que soit votre nationalité	Votre carte d'identité ou votre passeport
La régularité de votre séjour	Si vous êtes ressortissant d'un état hors l'UE/EEE (*) et la Suisse	Toute pièce justifiant la régularité de votre séjour : titre de séjour en cours de validité, récépissé de votre demande de titre, convocation ou rendez-vous en préfecture
La stabilité de votre	Si vous déposez une première demande de CMU-C ou d'ACS	Toute pièce justifiant que vous résidez en France depuis plus de trois mois. Par exemple : bail de location, quittances de loyer, factures d'énergie consécutives, certificat d'hébergement et carte d'identité de l'hébergeant, certificat de scolarité ou d'inscription universitaire
résidence	Si vous déposez une demande de renouvellement de CMU-C ou d'ACS	Toute pièce justifiant que vous résidez de façon permanente en France ou que vous avez séjourné en France pendant plus de six mois au cours des douze mois précédents. Par exemple : avis d'imposition ou de non-imposition, factures d'énergie consécutives, certificats de scolarité des enfants
	Si vous avez des personnes à charge	Votre livret de famille tenu à jour ou votre certificat de concubinage ou l'attestation d'enregistrement d'un PACS.
Votre foyer et vos ressources	Pour justifier les ressources du foyer déclarées en pages 5 et 6 (pour toute personne du foyer quel que soit son âge)	Dans tous les cas : - avis d'imposition ou de non imposition. En fonction de votre situation : 1) pour les douze derniers mois : - bulletins de paie, - attestations d'indemnités de chômage, de versement d'allocations, - justificatifs de pensions et des sommes versées par les organismes de prévoyance ou complémentaire (imposables ou non), 2) les derniers documents dont vous disposez : - déclaration de revenus et ses annexes à l'administration des impôts, - avis de taxe foncière, de taxe locale d'habitation, - attestation des banques concernant les revenus d'épargne, - tout autre justificatif de toutes ressources perçues en France ou à l'étranger
	Si vous avez demandé le RSA socle et/ou si un des membres de votre foyer a plus de 18 ans et moins de 25 ans et a fait une demande de RSA jeune ou bénéficie du RSA socle jeune (cf. page 4)	L'(les)attestation(s) de ressources présumées inférieures au montant forfaitaire du RSA, délivrée(s) par la CAF ou la MSA (pour le demandeur du RSA uniquement). Pour le demandeur ou le bénéficiaire du RSA socle jeune, joindre une demande individuelle de CMU-C si elle n'a pas déjà été faite.
	Si vous avez résidé à l'étranger au cours des 12 mois précédents	Les justificatifs de situation fiscale et sociale du(des) pays concerné(s).

IMPORTANT : pensez à remplir, pages 7 et 8, la rubrique "le choix de l'organisme complémentaire - CMU-C" pour que votre demande soit complète. A défaut, votre droit ne pourra pas être étudié.



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER

Le droit à la CMU-C ou à l'ACS est ouvert pour vous-même et pour chaque membre de votre foyer.

Votre foyer est composé de vous-même, de votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire dans le cadre d'un PACS, des enfants et des autres personnes, de moins de 25 ans, à votre charge réelle et continue, qui :

- vous sont rattachés fiscalement.
- ou vivent sous votre toit,
- ou perçoivent une pension alimentaire fiscalement déductible (sauf si elle fait suite à une décision judiciaire).

Si la personne à charge est elle-même conjoint, concubin ou a des enfants ou d'autres personnes de moins de 25 ans à charge, elle doit faire une demande individuelle. C'est le cas, par exemple, si l'un de vos enfants de 24 ans habite chez vous et a un enfant.

Complétez toutes les informations concernant chaque membre de votre foyer.

Vos nom et prénoms :					
(nom de famille (de naissance) suivi de votre nom d					
Votre n° de Sécurité sociale (si vous en a					
Votre n° d'allocataire (allocations familiales					
Votre date de naissance : Votre nationalité : française l			onomiauo E	Europáan/Guiosa 🗆	autre 🗆
Votre adresse :	omon Europeime	respace et		sse mail :	autie 🔝
	commune :			T/1/	
Si vous n'avez pas d'adresse person			ganiama au	•	
(Par exemple : un Centre Communal d'Action Socia	The state of the s		gamsme au	pres duquer vous avez	z elu domicne
Code Postal: C	ommune :				
Votre situation familiale					
célibataire 🗌 marié(e) 🗌 en	concubinage	pacs	é(e) 🗌 s	séparé(e) 🗌 divor	cé(e) veuf ou veuve
depuis le :			-(-,		
Votre conjoint(e), votre cond	cubin(e) ou ve	otre part	enaire da	ans le cadre d'un	PACS
Ses nom et prénoms :		-			
(nom de famille (de naissance) suivi de son nom d'u Son n° de Sécurité sociale (s'il en a un) :					
3011 II - UE 3ECUITLE 30CIAIE (SILEM <i>a um</i> .	1 11 11 11 11 11				
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s	s'il en a un): ــــــ ـــــــــــــــــــــــــــــ				
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : — — — —	s'il en a un):				
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : — — — — Son organisme d'assurance maladie	s'il en a un):				
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance :	s'il en a un):				autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U	il en a un)::	Espace Ec	onomique E	uropéen*/Suisse 🗌	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française _ U Les autres personnes de mo	inion Europénne/	Espace Ec	onomique E	uropéen*/Suisse 🗌	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	i en a un):: inion Europénne/ Dins de 25 an	Espace Ec	onomique E	uropéen*/Suisse ☐ réelle et continue	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française _ U Les autres personnes de mo	i en a un):: inion Europénne/ Dins de 25 an	Espace Ecs s à votre	onomique E charge	uropéen*/Suisse 🗌	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 and socle jeune)	Espace Ec	onomique E	uropéen*/Suisse ☐ réelle et continue	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française _ U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	i en a un):: inion Europénne/ Dins de 25 an	Espace Ecs s à votre	onomique E charge Résidence alternée	uropéen*/Suisse ☐ réelle et continue	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 an A socle jeune)	Espace Ecs s à votre	onomique E charge	uropéen*/Suisse réelle et continue Date de naissance	autre N° de Sécurité sociale
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 an A socle jeune)	Espace Ecs s à votre	onomique E charge Résidence alternée	uropéen*/Suisse réelle et continue Date de naissance	autre
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 an A socle jeune)	Espace Ecs s à votre	onomique E charge Résidence alternée	uropéen*/Suisse réelle et continue Date de naissance	autre N° de Sécurité sociale
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 an A socle jeune)	Espace Ecs s à votre	onomique E charge Résidence alternée	uropéen*/Suisse réelle et continue Date de naissance	autre N° de Sécurité sociale
Son n° d'allocataire (allocations familiales, s Sa date de naissance : Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française U Les autres personnes de mo (y compris les bénéficiaires du RSA	inion Europénne/ Dins de 25 an A socle jeune)	Espace Ecs s à votre	onomique E charge Résidence alternée	uropéen*/Suisse réelle et continue Date de naissance	autre N° de Sécurité sociale

⁽¹⁾ Renseignez de la manière suivante : "FRA" si nationalité française, "EEE" si vous appartenez à l'un des pays de l'EEE ou UE, ou Suisse, "AUT" si vous n'êtes pas dans l'une ou l'autre de ces situations.



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

SITUATIONS PARTICULIERES LIEES AU RSA

Les jeunes majeurs de votre foyer, bénéficiaires ou demandeurs du RSA socle *

Si l'un des membres de votre foyer a plus de 18 ans et moins de 25 ans et qu'il bénéficie du RSA socle (c'est-à-dire du montant forfaitaire du RSA) ou en a fait la demande en déclarant des ressources inférieures ou égales au montant forfaitaire, cochez les cases correspondant à sa situation et joignez une copie de l'attestation de la demande de RSA délivrée par la CAF ou la MSA.

Nom et prénom	A demandé le RSA	Bénéficie déjà du RSA socle	A déjà fait une demande de CMUC
	<u>.</u>		

Vous-même, bénéficiaire ou demandeur du RSA socle

Vous n'avez pas à remplir la déclaration de ressources (pages 5 et 6) si vous vous trouvez dans l'un des deux d	as suivants:
(cochez alors la case correspondante) :	
Vous bénéficiez du RSA socle.	

─ Vous avez déposé une demande de RSA et vous disposez d'une attestation de la CAF ou de la MSA indiguant que vous avez déclaré des ressources présumées inférieures ou égales au montant forfaitaire du RSA (attestation à joindre).

Passez à la page 6 pour dater et signer le formulaire et pensez à compléter la rubrique "le choix de l'organisme complémentaire chargé de gérer votre CMU-C" (pages 7 et 8).

Si vous n'êtes pas dans l'un de ces deux cas (bénéficiaire ou demandeur du RSA socle), vous devez remplir la déclaration de ressources (pages 5 et 6).

LES RESSOURCES DE VOTRE FOYER DES DOUZE DERNIERS MOIS PRECEDANT LA DEMANDE

Certaines ressources perçues ne doivent pas être déclarées en pages 5 et 6 (articles L. 861-2 et R. 861-10 du Code de la sécurité sociale). Il s'agit des ressources suivantes :

- ► le revenu de solidarité active (RSA)
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, sa majoration et ses compléments
- ▶ l'allocation de rentrée scolaire
- la prestation d'accueil du jeune enfant, à l'exception du complément de libre choix d'activité et de la prestation partagée d'éducation de l'enfant qui doivent être déclarés
- les bourses d'études des enfants sauf les bourses de l'enseignement supérieur qui doivent être déclarées
- les indemnités et prestations versées aux volontaires en service civique
- les primes de déménagement versées par l'organisme servant les prestations familiales
- la prestation complémentaire pour recours à tierce personne, les majorations pour tierce personne ainsi que la prestation de compensation et l'allocation compensatrice
- l'allocation personnalisée d'autonomie
- les prestations en nature d'assurance maladie, maternité, invalidité ou accident du travail (remboursement des frais de soins par la sécurité sociale)
- les indemnités complémentaires et allocations de remplacement versées pour assurer le remplacement des personnes non salariées dans leur activité à l'occasion de leur maternité ou de leur congé de paternité
- l'indemnité en capital attribuée à la victime d'un accident du travail
- ▶ la prime de rééducation et le prêt d'honneur aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- les frais funéraires versés en cas de décès consécutif à un accident du travail ou à une maladie professionnelle
- le capital-décès servi par un régime de sécurité sociale
- ▶ les aides et secours financiers versés par des organismes à vocation sociale dont le montant ou la périodicité n'ont pas de caractère régulier ainsi que les aides et secours affectés à des dépenses concourant à l'insertion du bénéficiaire et de sa famille notamment dans les domaines du logement, des transports, de l'éducation et de la formation
- l'allocation du fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord (allocation différentielle ou allocation de préparation à la retraite), l'aide spécifique en faveur des conjoints survivants des membres des formations supplétives

4

^{*} Le jeune compte dans votre foyer pour déterminer le montant du plafond de ressources applicable. Toutefois, si votre foyer ne peut pas bénéficier de la CMU-C, la demande du jeune pourra être étudiée individuellement au titre du RSA socle.



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

LES RESSOURCES DE VOTRE FOYER DES DOUZE DERNIERS MOIS PRECEDANT LA DEMANDE

Vous devez nous faire connaître toutes les ressources imposables ou non, perçues en France ou à l'étranger, ou versées par une organisation internationale et dont votre foyer a disposé au cours des douze derniers mois précédant votre demande (par exemple, pour une demande établie en mars 2015, indiquez les ressources perçues du 1er mars 2014 au 28 février 2015).

Vous devez renseigner les pages 5 et 6 pour chaque personne de votre foyer ayant des ressources. Si le nombre de colonnes n'est pas suffisant, complétez votre déclaration sur papier libre.

Afin de simplifier le remplissage, vous n'avez pas à déclarer les montants de certaines ressources dont dispose déjà votre caisse. Il vous suffit de cocher les cases correspondantes.

Concernant le logement, un montant forfaitaire sera pris en compte dans vos ressources si vous êtes propriétaire ou si vous occupez un logement gratuitement ou si vous êtes locataire avec une aide personnelle au logement.

Certaines ressources ne doivent pas être déclarées (voir la liste page 4).

Toutes les rubriques doivent être renseignées pour que votre demande soit prise en considération.

Précisez cette période des douze derniers mois :	Indiquez le monta	nt cumulé au cours d	de ces douze mois	
du mois année	Vous	Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans
au mois année			Nom : Prénom :	Nom : Prénom :
● Salaires et traitements nets (y compris les contrats de solidarité et les revenus de stage de formation, les congés payés)	€	€	€	€
 Revenus non salariés Votre revenu professionnel tel que déclaré pour le calcul de vos cotisations sociales ou votre dernier bénéfice agricole forfaitaire connu 	€	€	€	€
 Si vous n'avez pas fait de déclaration, indiquez les revenus professionnels de l'année dernière et joignez un justicatif Etes-vous auto-entrepreneur ? 	oui ☐ non ☐	€ oui	oui ☐ non ☐	oui
3 ► Allocations de chômage (aide pour le retour à l'emploi, autre)	€	€	€	€
◆ Percevez-vous actuellement ou avez- vous perçu des indemnités journalières au cours des douze derniers mois ? (maladie, maternité, accident du travail/ maladie professionnelle)	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
 ▶ Pensions, retraites et rentes de base ou complémentaires imposables ou non ▶ Autres allocations imposables ou non (invalidité, veuvage, AAH) 	€	€	€	
 Percevez-vous actuellement ou avez- vous perçu des allocations familiales au cours des douze derniers mois ? ▶ Percevez-vous une aide au logement ? 	oui	oui	oui	oui
 Ressources reçues ou perçues à l'étranger Avantages en nature, sommes d'argent versées par un tiers Autres ressources (aide financière versée régulièrement par une institution, 	€	€	€	€
gains au jeu, bourse de l'enseignement supérieur)	€	€	∟∟∟∟∟⊷€	 €

5

S 3711Z



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

LES RESSOURCES DE VOTRE FOYER DES DOUZE DERNIERS MOIS PRECEDANT LA DEMANDE (suite)

				(33.33)
	Vous	Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans
3 ► Revenus du patrimoine (location de biens mobiliers ou immobiliers bâtis ou non bâtis)	€	€	€	€
▶ Revenus des capitaux (revenus d'épargne, plan d'épargne populaire, revenus de valeurs mobilières, autres)	∟∟∟∟∟€	€	€	€
▶ Ressources placées qui ne vous ont pas apporté de revenus au cours des douze derniers mois (assurance vie)	€	€	€	€
Possédez-vous un terrain qui n'est pas loué ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Possédez-vous un logement qui n'est pas loué ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Etes-vous propriétaire de votre logement ou êtes-vous logé gratuitement ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
♠ Etes-vous au chômage total ou partiel au moment de la demande ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Etes-vous en arrêt de travail ou l'avez- vous été au cours des douze derniers mois pour une maladie de longue durée ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Percevez-vous actuellement l'allocation de solidarité spécifique ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Percevez-vous actuellement l'allocation temporaire d'attente ?	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
► Etes-vous actuellement sans emploi et percecevez-vous une rémunération de de stage de formation professionnelle légale, réglementaire ou conventionnelle pendant la période de référence ?	oui □ non □	oui non	oui □ non □	oui 🗌 non 🗀
Pension(s) alimentaire(s) reçue(s)	€		€	€
② ► Autre(s) ressource(s) Précisez-en la nature	€	€	€	€
Pension(s) alimentaire(s) versée(s)	€	€	€	€
Informations :				
Pour permettre l'attribution des tarifs sociaux de fournisseurs d'énergie ou à l'organisme agissant p cadre des tarifs sociaux.				
L'authenticité et la sincérité de vos déclarations peu des caisses assurant le service des congés payés d tiers : banques, assurances, fournisseurs d'énergi	ou de l'administration fiscale	(articles L. 114-12 et L. 114-14	l du Code de la sécurité socia	ale) et/ou auprès d'organismes
En cas de fausse déclaration intentionnelle, la décis Le contenu de vos déclarations peut également être sociale à des fins de contrôle et de lutte contre la f	ion attribuant la protection co communiqué au personnel ha	mplémentaire peut être annulé	ée. Vous devrez alors remboui	rser les sommes versées à tort
En cas de disproportion marquée entre les éléments caisse d'assurance maladie et votre droit à prestati sociale).				
► Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissan formulaire et que les renseignements portés sur			Signature	

6

Le : La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites dans ce formulaire. Vous pouvez avoir accès et rectifier les informations vous concernant en vous adressant à votre caisse d'assurance maladie

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale)

Si le dossier est rempli par un organisme agréé, merci de mentionner le nom et les coordonnées de l'organisme qui l'a rempli.



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

LE CHOIX DE L'ORGANISME COMPLEMENTAIRE CHARGE DE GERER VOTRE CMU-C

Pour bénéficier de la CMU-C, vous devez choisir un organisme complémentaire pour vous-même et pour les membres de votre foyer en complétant les rubriques qui figurent ci-dessous. Si vos droits sont reconnus, c'est votre caisse de sécurité sociale qui transmettra l'information de votre choix à l'organisme complémentaire santé que vous aurez choisi.

Les garanties offertes par la CMU-C prendront effet, pour l'ensemble du foyer, à la date d'attribution du droit à la CMU-C. Cette date sera mentionnée sur l'attestation qui vous sera remise par votre organisme d'assurance maladie. Il transmettra cette information à l'organisme complémentaire que vous et les membres de votre foyer aurez choisi.

Comment choisir le(les) organismes(s) complémentaire(s) ?

La CMU-C est servie soit par l'un des organismes (mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurances) figurant sur la liste des organismes participant à la CMU-C, soit par votre caisse d'assurance maladie pour le compte de l'Etat. Les possibilités de choix sont différentes selon votre situation.

Si vous-même ou les membres de votre foyer ne choisissez pas le même organisme complémentaire, nous vous invitons à photocopier les pages 7 et 8 en autant d'exemplaires que d'organismes différents choisis et à les compléter ou bien à télécharger ces deux pages sur les sites www.ameli.fr, www.msa.fr, www.rsi.fr ou www.cmu.fr.

LAISSEZ-VOUS GUIDER:

Votre situation actuelle

Vous n'avez pas de complémentaire santé ▶▶▶▶▶	passez à la rubrique 1
Vous bénéficiez d'une complémentaire santé facultative qui ne figure pas dans la liste des organismes participant à la CMU-C : si votre droit à la CMU-C est prononcé, vous devrez résilier votre contrat actuel (avec effet immédiat) ▶▶▶▶▶	passez à la rubrique 1
Vous bénéficiez d'une complémentaire santé facultative qui figure dans la liste des organismes participant à la CMU-C : si votre droit à la CMU-C est prononcé, vous devrez demander à votre assureur de transformer votre contrat actuel en contrat CMU-C. Il vous proposera de plus un autre contrat correspondant aux garanties antérieures excédant celles de la CMU-C, le cas échéant, que vous pourrez refuser	passez à la rubrique 2
S'il s'agit d'un renouvellement, vous pouvez choisir un autre organisme complémentaire qui figure dans la liste ▶▶▶▶▶▶	passez à la rubrique ①
Vous bénéficiez d'une complémentaire santé obligatoire : vous la conservez et la CMU-C sera alors une deuxième complémentaire santé (cependant, une dispense d'adhésion à votre complémentaire santé obligatoire peut être prévue dans le cadre d'un accord au sein de votre entreprise; renseignez-vous auprès de votre employeur). ▶▶▶▶▶	passez à la rubrique ①

• Choix de l'organisme complémentaire qui gérera votre CMU-C (ne cocher qu'une seule case)

OPTION A	
Vous choisissez une prise en charge de votre protection complémentaire par l'intermédiaire de votre organisme d'assurance maladie. Dans ce cas, vos droits aux prestations sont ouverts automatiquement pour une année ▶▶▶▶▶	passez aux rubriques 3 et 4
OPTION B	
Vous choisissez une prise en charge de votre protection complémentaire par une mutuelle, une institution de prévoyance, une société d'assurances figurant sur la liste des organismes participant au dispositif de la CMU-C. Dans ce cas, votre caisse d'assurance maladie se chargera d'informer cet organisme de votre choix et vos droits aux prestations seront alors automatiquement ouverts	
pour une année	passez à la rubrique 2
IMPORTANT : si l'année suivante vos ressources ne vous permettent plus de bénéficier de la CMU-C, cet organisme aura l'obligation de vous proposer de prolonger votre protection d'une année supplémentaire à un prix inférieur ou égal à un tarif préférentiel réglementé. Vous pourrez y renoncer si vos ressources vous donnent droit à l'ACS.	



d'Aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé

Adresse :					passez aux rubriques 3
Code Postal :	Com	mune :			et 4
			e même organisme hoisi cet organisme)	e complémentaire	
Nom et prénom	Lien de parenté avec le demandeur	Résidence alternée (1)	Date de naissance	N° de sécurité sociale	Code de Iforganism dfassurance maladi (si différent du demandeu
				·	
			ş	<u>.</u>	
	•		anche que vous joindrez à cette d	,	passez à la rubrique 4
(A renseigner da Nom et prénoms : (Nom de famille (de naiss N° de Sécurité soc Code de l'organism Date de naissance Adresse :	s informations on tous les cas, même sance) suivi de votre nom d'us iale (si vous en avez un): ne d'assurance malac	concerna si le demande age (facultatif et die (il figure sur	ant le demandeur d ur a choisi un autre organism s'il y a lieu)) l'attestation papier qui accompagne	le la CMU-C e complémentaire)	
(A renseigner da Nom et prénoms: (Nom de famille (de naiss N° de Sécurité soc Code de l'organism Date de naissance Adresse: Code Postal:	s informations on tous les cas, même sance) suivi de votre nom d'us iale (si vous en avez un): ne d'assurance malaction de company d	concerna si le demander age (facultatif et die (il figure sur	ant le demandeur d ur a choisi un autre organism s'il y a lieu)) l'attestation papier qui accompagne	le la CMU-C e complémentaire) e la carte Vitale): Signature	
(A renseigner da Nom et prénoms: (Nom de famille (de naiss N° de Sécurité soc Code de l'organism Date de naissance Adresse: Code Postal:	s informations on tous les cas, même sance) suivi de votre nom d'us iale (si vous en avez un): ne d'assurance malaction de company d	concerna si le demander age (facultatif et die (il figure sur	ant le demandeur d ur a choisi un autre organism s'il y a lieu)) l'attestation papier qui accompagne	le la CMU-C e complémentaire) e la carte Vitale): Signature	
(A renseigner da Nom et prénoms: (Nom de famille (de naiss N° de Sécurité soc Code de l'organism Date de naissance Adresse: Code Postal:	s informations on tous les cas, même sance) suivi de votre nom d'us iale (si vous en avez un): ne d'assurance malactes de la companyation de votre nom d'us iale (si vous en avez un): Com	concerna si le demande age (facultatif et die (il figure sur nmune :	ant le demandeur dur a choisi un autre organismosii y a lieu)) l'attestation papier qui accompagne DROITS A LA CMU- léter par la caisse d'assurance	le la CMU-C e complémentaire) e la carte Vitale): Signature C e maladie)	
(A renseigner da Nom et prénoms: (Nom de famille (de naiss N° de Sécurité soc Code de l'organism Date de naissance Adresse: Code Postal:	s informations on tous les cas, même sance) suivi de votre nom d'us iale (si vous en avez un): ne d'assurance malactes de la companyation de votre nom d'us iale (si vous en avez un): Com	concerna si le demande age (facultatif et die (il figure sur nmune :	ant le demandeur dur a choisi un autre organismosii y a lieu)) l'attestation papier qui accompagne	le la CMU-C e complémentaire) e la carte Vitale): Signature C e maladie)	

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-6 et 411-7 du Code pénal, article L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).